



Confrérie des Amis de l'Echalote d'Anjou



## Invitation

15eme Chapitre

**DIMANCHE 10 JUILLET 2022**

Bonjour à toutes et tous,

le 7 juin 2022

Depuis deux ans notre Confrérie des Amis de l'Echalote d'Anjou a été contrainte d'annuler son chapitre du fait de la pandémie, cause de la suppression de la Grande Fête de l'échalote de Chemellier (commune associée de Brissac Loire Aubance).

En 2022, cette belle manifestation rurale est relancée.

Avec grand plaisir nous allons retrouver nos ami(e)s des autres confréries qui voudront bien nous rendre visite pour passer un bon moment et mettre nos produits de terroir en valeur face à un large public heureux enfin de profiter de cette liberté.

**Cette année pour la 15<sup>e</sup> édition, ce sera le second dimanche de juillet, le 10 juillet donc (et non plus le 3<sup>e</sup> comme précédemment).**

Le Comité des Fêtes de Chemellier, organisateur de la manifestation, a choisi de relancer la fête en la positionnant au centre même du bourg et en installant le podium sur la place de la mairie.

De notre côté, nous tenons à proposer de nouveau une « bavette à l'échalote » à tous nos invités connaissant le plaisir qu'ont les confréries à s'attabler pour déguster ensemble les bonnes choses.

Aussi en l'absence de barnums cette année, avons-nous pris le soin de nous entendre avec le restaurant de Chemellier « Le Bois délice » pour vous proposer un menu complet (de l'apéritif au café) incluant entrée, bavette, fromage, dessert et vin du pays.

**Nous vous invitons à nous rejoindre sur le stand de la Confrérie en fin de matinée**, d'apporter vos tenues que l'on déposera à la mairie proche, afin qu'après le déjeuner (fixé à 12h30) nous puissions les reprendre et déambuler dans la fête, avant de procéder à notre cérémonie du chapitre (toujours prévue à 16h précises).

L'ensemble de la prestation, avec le déjeuner, reviendra à 28€ par participant.

Comme pour toute manifestation, il est indispensable de connaître nos participants, pour la restauration en particulier. **Merci pour cela de nous donner votre réponse (\*) par retour** ou dès que vous serez fixés sans attendre le dernier moment, le nombre de places étant forcément limité (dernier délai 30 juin).

Chér(e)s ami(e)s, confrères et consoeurs de l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire (ou d'ailleurs...), c'est avec ce bel espoir de vous retrouver le 10 juillet que nous vous saluons bien amicalement et fraternellement.

Pour le Grand Maître producteur d'échalotes d'Anjou IGP, Thierry Chaillou,  
Le Grand Archiviste, Jacky Bréchet (tél. 06 74 32 61 57)

(\*)CONFRERIE DES AMIS DE L'ECHALOTE D'ANJOU

### **Bulletin réponse à nous retourner**

(En joignant 28€ par participant au déjeuner, par chèque à l'ordre de la Confrérie des Amis de l'Echalote d'Anjou).

- Par la poste à : Jacky Bréchet 12 rue St Exupéry 49130 Les Ponts de Cé
- Ou par mail à : [jacky.brechet49@orange.fr](mailto:jacky.brechet49@orange.fr) (avec règlement, également par chèque, le matin dès votre arrivée)

#### **Participation à la 15<sup>e</sup> Grande Fête de l'échalote de Chemellier, dimanche 10 juillet 2022**

La confrérie (nom) .....

Adresse-mail d'un participant référent .....

Sera présente le 10 juillet avec ..... personnes

Merci de préciser les noms, prénoms et numéros de téléphone

.....

.....

.....

Nombre de participants présents au déjeuner à 12h30 au restaurant « Le Bois délice » à Chemellier (réservation obligatoire par nos soins)

.....

Merci à vous.

(Si vous pouvez arriver pour 11h30, un verre de l'amitié de la municipalité est semble-t-il envisagé...)